

Assistante maternelle elle devient aide-soignante



Anne, 47 ans, est assistante maternelle agréée à domicile depuis 23 ans. Elle souhaite devenir aide-soignante auprès d'enfants malades ou de personnes âgées. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'une salariée ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

En 1975, elle échoue au BEP Sanitaire et social et décide de chercher un emploi. Elle est embauchée dans un hôpital en tant qu'agent des services hospitaliers pendant 3 ans. Elle se consacre ensuite à l'éducation de ses enfants.

En 1984, elle devient assistante maternelle et obtient un agrément du Conseil général. Elle travaille pour plusieurs employeurs particuliers.

Après 23 ans d'activité, Anne ne souhaite plus travailler en autonomie, elle veut intégrer une équipe pluridisciplinaire.

Les employeurs particuliers se succèdent avec des horaires décalés: Anne recherche un emploi plus stable, un public et des contacts différents.

Elle prend connaissance de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la presse et décide de faire reconnaître ses compétences en préparant un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Petite enfance qu'elle obtient en 2006.



LE PARCOURS D'ANNE

1975	BEP Sanitaire et social (échec)
1975-78	Agent des services hospitaliers
1984-2007	Assistante maternelle
2006	CAP Petite enfance (VAE)
2007	Diplôme d'Aide soignante
2008	Aide soignante (maison de retraite)

La VAE lui donne envie de reprendre ses études et de concrétiser un projet ancien: devenir Aide-soignante. Elle avait découvert ce métier lors de son activité d'agent des services hospitaliers.

Sens des relations humaines, disponibilité à l'égard des besoins exprimés par le patient, résistance physique sont les qualités indispensables de ce métier qu'Anne pense posséder.

Elle prépare le concours d'entrée en institut de formation grâce au Centre national d'enseignement à distance (CNED).

Afin de multiplier ses chances, elle se présente au concours dans quatre écoles.

Un de ses employeurs lui parle du Fongecif. Elle rencontre une conseillère qui l'invite à poursuivre ses démarches en préparant l'oral dans le cadre d'un APP (atelier de pédagogie personnalisée). La conseillère lui présente les dispositifs de financement dont elle peut bénéficier ainsi que les démarches pour en faire la demande.

Elle réussit le concours et choisit de suivre la formation dans un petit hôpital. Cette formation est financée par le Fongecif. En 2008, quelques jours après la fin de la formation, elle trouve un poste d'aide-soignante. Elle enchaîne les contrats à durée déterminée auprès de structures qui accueillent des personnes âgées.

Après un déménagement dans une autre région, elle retrouve facilement du travail. Elle est aide-soignante dans une maison de retraite et se prépare pour être titularisée, au concours pour devenir agent de la fonction publique territoriale.

Elle a réussi sa réorientation et s'inscrit réellement dans le parcours des salariés qui se forment tout au long de la vie.